Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le



ID: 016-211603592-20251006-2025\_10\_10-DE

République Française Département Charente Salles d'Angles

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 06/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote

A l'unanimité

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 6 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2025.

<u>Présents</u>: M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes: BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM: LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BELLENGUEZ Régine à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, VAN LANDEGHEM Florence à M. GÉRON Marcel, MM : BELLAVOINE Paul à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

Absent(s): M. MOUGIN Brice

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-10-10 - Complément de travaux : huisseries de la Maison des Associations.

Monsieur le Maire présente le devis complémentaire au devis n°D-24/09-12837 de l'entreprise CASEO, validé lors de la réunion de conseil du 05 septembre 2024, pour un montant de 5 166,58 € HT; 6 201,96 € TTC, concernant les huisseries de la Maison des Associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le devis complémentaire de l'entreprise CASEO, d'un montant de 5 166,58 € HT ; 6 201,96 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 15/10/2025 Le Maire Marcel GÉRON

